



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Théodila de Peyrat le Château, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	32	2	0	0	1

Pour	Contre	Abstention
34	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : BOURDELAS Nathalie

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LOURADOUR Patricia à SIMON Philippe

Secrétaire de séance : SIMON Philippe

### FINANCES

**Délibération 30-2021 : Comptes de Gestion 2020 – Budget principal – Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy – Budget annexe SPANC – Budget annexe Office de Tourisme – Budget annexe Petite Enfance**

Après s'être assuré que la Trésorière d'Eymoutiers a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrite de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est conforme ;

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les différents budgets annexes, de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de déclarer :

- que le Compte de Gestion du Budget principal dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe SPANC dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Petite Enfance dressé pour 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe des Rivières de Bussy dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 30 mars 2021

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **12 AVR. 2021**  
Publié le : **12 AVR. 2021**